



La France est-elle prête pour l'essor de la *Gig Economy* ?

- *Plus d'un salarié Français sur 2 (53%) est intéressé par le travail indépendant ou en freelance. C'est beaucoup moins que dans le reste de l'Europe, où 2 salariés européens sur 3 sont intéressés par ce mode de travail en moyenne.*
- *68% des Français travaillent de manière sédentaire. En revanche, 1 salarié français sur 3 travaille de chez lui, dans différents lieux ou partage son temps entre le bureau et son domicile*
- *L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est le troisième facteur le plus motivant pour les collaborateurs européens.*

Nanterre, le 4 avril 2017 – Selon [ADP®](#), leader mondial en solutions de gestion du capital humain, les salariés européens semblent prêts à adopter la *gig economy*. [Une nouvelle étude](#) réalisée auprès de 10 000 salariés européens révèle leur état d'esprit quant à l'avenir du travail, à la compétitivité internationale et à la gestion du talent. De nombreux collaborateurs français (53 % plus exactement) sont intéressés ou pourraient se lancer dans le travail indépendant ou en freelance. En revanche, le modèle français semble se distinguer de l'Europe, où la tentation freelance atteint les 68%. Comment peut-on expliquer cet attrait grandissant pour les *gig jobs* ?

Choisir ses horaires pour favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

De nombreux facteurs peuvent expliquer la popularité grandissante de ce type de travail. 29,6 % des salariés français affirment que c'est le maintien d'un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée qui les motive le plus. 24,1 % souhaiteraient en effet que leurs heures de travail soient totalement flexibles. Ce chiffre augmente avec l'âge : à partir de 55 ans, 35,5 % des personnes interrogées voudraient pouvoir choisir librement leurs horaires, contre 20,7 % seulement des 16-24 ans. Les 16-24 ans français sont plus avides de flexibilité que la moyenne des Européens (17%).

Ceux qui travaillent déjà à leur compte retirent une plus grande satisfaction de leur travail (75 % d'entre eux en sont satisfaits, contre 70 % en moyenne). 39 % des personnes travaillant à leur compte affirment que leur plus grande source de motivation est la possibilité de travailler quand elles le souhaitent et où elles le souhaitent, ainsi que le fait d'avoir un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle (30 %).

La *gig economy* : un choix par défaut ?

Le manque d'opportunités étant la raison pour laquelle 7,5 % des personnes interrogées en France ont l'impression que leur carrière stagne, il se pourrait que la popularité de la *gig economy* soit le reflet de ces nombreux salariés qui ne peuvent progresser avec leur employeur actuel. Cela pourrait indiquer une pénurie alarmante d'emplois salariés attractifs ou à temps plein : les personnes devant composer avec ce nouveau contexte pourraient se sentir obligées de créer leur propre emploi afin de combler le fossé qui existe actuellement dans le monde du travail traditionnel.

Carlos Fontelas de Carvalho, Président d'ADP France, déclare : « *Si la gig economy comporte de nombreux avantages pour les employeurs et pour les actifs, comme une réserve de talents polyvalente ou un plus grand contrôle sur les heures de travail, elle peut également représenter un véritable défi. Les employeurs pourraient perdre des salariés dont l'expertise leur serait précieuse, tandis que les salariés eux-mêmes pourraient perdre le contrôle sur la situation qu'ils avaient espérée, notamment par peur de refuser un travail, qui ne leur serait alors plus jamais proposé.*

Il faudrait donc que les employeurs s'assurent qu'ils offrent d'excellentes opportunités de carrière afin que leurs collaborateurs ne ressentent pas la nécessité de partir. Les personnes songeant à se mettre à leur compte devraient, quant à elles, réfléchir sérieusement avant de se lancer et avoir bien conscience que les avantages associés à ce type de travail sont parfois moins nombreux qu'espérés ».

Pour de plus amples informations, vous pouvez lire l'étude "[The Workforce View in Europe 2017](#)".

A propos d'ADP :

De puissantes technologies avec une touche d'humanité. Les entreprises du monde entier, quel que soit leur secteur ou leur taille, tirent parti des solutions basées sur le Cloud et des connaissances des experts d'ADP, afin de les aider à libérer le potentiel de leurs collaborateurs. Ressources humaines, gestion des temps et des activités, paie, conformité : travaillons ensemble pour construire une meilleure performance collective.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.fr.adp.com

Suivez ADP France sur les medias sociaux :



Service de presse ADP

Rumeur Publique

Sophie Noël - Tél. : 01 55 74 52 13

Yohan Bisson - Tél. : 01 55 74 84 99

E-mail : adp@rumeurpublique.fr